



ENA

Ecole Nationale d'Administration

Bujumbura, le 29/01/2026

CONTRAT DE CESSION DES DROITS D'AUTEUR

La *Revue Sciences et Innovations en Administration Publique* obtient et détient le droit d'auteur sur le contenu de ses revues. Afin de clarifier les droits de l'auteur et de la Revue et de s'assurer que les deux parties sont protégées, la Revue exige qu'un auteur cède ses droits à la Revue avant la publication d'un article.

En considération de cette cession, la *Revue Sciences et Innovations en Administration Publique* s'engage à publier mon article intitulé « » dans un prochain numéro de la *Revue Sciences et Innovations en Administration Publique*.

1. J'atteste par la présente que je possède tous les droits de l'article susmentionné et que je ne les ai cédés d'aucune manière.
2. J'atteste que j'ai obtenu la permission écrite de me servir de tout autre matériel ayant de droits que j'ai inclus dans le présent article.
3. Par la présente, je transfère et cède à la *Revue Sciences et Innovations en Administration Publique* tous les droits au présent article, y compris les droits d'auteur et le droit d'autoriser sa reproduction.

(nom de l'auteur)

(signature de l'auteur)

(adresse)

(téléphone)

(télécopieur)

(adresse électronique)

(date)